

LA POLITIQUE

# Chirac : « Il n'y a pas d'histoire officielle »

**COLONISATION.** Tentant de mettre fin au déchaînement des passions, le chef de l'Etat a annoncé hier la création d'une « mission parlementaire pluraliste » et d'une fondation sur la mémoire. « L'écriture de l'histoire, insiste-t-il, c'est l'affaire des historiens. »

**B**RUTALEMENT, le chef de l'Etat a décidé, hier matin, d'intervenir. Depuis le vote en séance de nuit d'un article de la loi du 23 février 2005 insistant sur le « rôle positif » de la colonisation française (notamment en Afrique du Nord), les passions ne cessaient, il est vrai, de monter. Au point que, jeudi soir sur France 2, Dominique Strauss-Kahn et le trotskiste Olivier Besancenot, que tout sépare par ailleurs, se retrouvaient d'accord pour signer ensemble une pétition réclamant l'abrogation immédiate d'un article jugé provocateur, voire scélérat.

Etonnant destin de quelques lignes qui, au moment du vote initial, étaient passées quasi inaperçues, laissant la gauche silencieuse : n'était-il pas question surtout de rendre hommage aux harkis comme aux pieds-noirs ? Mais, en France, l'histoire a toujours déchaîné les passions. Sans compter que c'était — volontairement ou pas — mettre de l'huile sur le feu que de réduire soudain l'histoire coloniale à une simple formule en souhaitant en plus que ladite formule devienne dans les écoles une règle d'or.

**Sarkozy approuve**

Dans une France en crise, qui s'interroge sur son pacte républicain, l'incendie, de polémique en polémique, prenait au fil des heures de l'ampleur. Mercredi, Nicolas Sarkozy n'a-t-il pas dû, en partie à cause de cela, renoncer in extremis à un déplacement aux Antilles, où on lui promettait pour le moins un accueil mouvementé ?

Flanqué des drapeaux français et européen et intervenant depuis l'Elysée sur un ton grave, Jacques Chirac a donc tenté hier matin de calmer le jeu. 1. Il n'y a pas en France d'histoire « officielle ». « L'écriture de l'histoire, a-t-il martelé, c'est l'affaire des historiens » (et pas des politiques). 2. Forte de la « diversité des hommes » qui la composent, la France — cette « grande nation » — a connu, a-t-il dit, « la grandeur » et « les épreuves », « des moments de lumière et des moments plus sombres ». C'est tout cela la France. On ne trie pas.



**PALAIS DE L'ELYSEE (PARIS, VIII<sup>e</sup>), HIER.** Devant la polémique suscitée par la loi évoquant le « rôle positif » de la colonisation française, Jacques Chirac a tenté de calmer le jeu au cours d'une intervention solennelle diffusée sur LCI. (AFP.)

3. Le pays doit prendre garde à ne pas « rouvrir les blessures du passé ». 4. Chirac, du coup, indique qu'il a demandé à Jean-Louis Debré la constitution d'une « commission pluraliste » qui, dans les trois mois, devra formuler des « recommandations ». But : « évaluer l'action du Parlement dans les domaines de la mémoire et de l'histoire ». En clair : halte aux improvisations. 5. Enfin, le chef de l'Etat souhaite que la Fondation de la mémoire — dont la création est prévue à l'article 3 de la loi du 23 février 2005 — soit désormais créée « dans les meilleurs délais ».

La gauche approuve, mais continue de souhaiter, pour clarifier les choses, « l'abrogation » de l'article controversé qui a mis le feu aux poudres. Ni-

colas Sarkozy salue, lui, la « formule de sagesse » de Jacques Chirac, estimant qu'une abrogation pure et simple de l'article en question aurait été assimilée à « une repentance généralisée qui n'a pas lieu d'être ». « Levons les ambiguïtés, dit le président de l'UMP, mais regardons notre histoire telle qu'elle est. »

Les uns verront une folie dans cette façon qu'ont les Français de se diviser sur pareil sujet — qui, de facto, appartient désormais à l'histoire. Mais, pour d'autres, les Gaulois sont ainsi faits : on ne joue pas avec leur histoire, riche et complexe, qui n'autorise aucun raccourci. Sauf à provoquer l'incendie...

**DOMINIQUE DE MONTVALON**

**ILS ONT DIT**

**A DROITE**

■ **Bernard Accoyer**, président du groupe UMP à l'Assemblée : « Ses propos justes et forts apportent sérénité et apaisement. Jacques Chirac a eu raison de rappeler que ce n'est pas à la loi d'écrire l'histoire. »

■ **Simon Louekhote**, président UMP de l'intergroupe parlementaire de l'Outre-mer : « En République, il n'existe pas d'histoire officielle, et c'est l'honneur du président de l'avoir rappelé. »

**A GAUCHE**

■ **François Hollande**, premier secrétaire du PS : « Nous avons entendu le président faire une proposition qui ne règle pas la question posée. Si cette mission permet d'éviter les confusions, cela a du sens. Mais cela ne règle pas la faute commise. La protestation, l'indignation ne disparaîtront que lorsque ce texte aura été abrogé. »

■ **Jean-Marc Ayrault**, président du groupe PS à l'Assemblée : « Le préalable à l'apaisement des esprits est de supprimer sans délai l'article de loi litigieux. Le président n'en a pas soufflé mot. On peut craindre dès lors que la mission de M. Debré s'apparente à une mission impossible. »

■ **George Sarre**, premier secrétaire du MRC : « Le président a fait preuve de bon sens et a eu raison d'intervenir. Mais son intervention ne doit pas être un procédé dilatoire. Il importe que le parlement abroge l'article 4 de la loi du 23 février 2005. »